

## Proposition des nouvelles cotisations modèle ICT 2019

Comme annoncé lors de l'assemblée générale de 2018, notre association faitière nous a proposé un modèle dans le but d'unifier les relations financières aux membres.

Voici donc la proposition des nouveaux tarifs des cotisations pour 2019 pour ICT médiamatique romande.

La principale nouveauté c'est l'introduction, en plus de la cotisation de base, d'un montant variable en fonction du nombre de collaborateurs et de contrats d'apprentissages en Médiamatique.

### 1. Entreprises / institutions, administrations/écoles à plein temps

#### 1 A - Montant fixe :

- TPE de 1 à 5 collaborateurs                      Fr. 350.-
- PE de 6 à 25    Fr. 500.-
- ME de > 25    Fr. 1'000.-

#### 1 B - Montant variable :

- Par collaborateur                                      Fr. 1.-
- Par contrat d'apprentissage                      Fr. 5.-

### 2. Membres

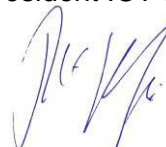
- 2 A - individuels                                      Fr. 100.-
- 2 B - sympathisants                              Fr. 100.-
- 2 C - juniors    Fr. 50.-

### 3. Membres Privilège (selon les statuts, les personnes bénéficiant de privilèges particuliers, par exemple d'un rabais important sur la formation des médiamaticiens en année de base.)

- 3 A membres Privilège                              Fr. 1'000.-

Nous allons également introduire de réels avantages pour les membres, sous la forme de rabais intéressants sur les cours de formation de nos partenaires. Nous vous informerons prochainement des possibilités offertes.

Pour l'association  
Président ICT-MR



Philippe Rufli